



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE DE LA REGION AFI

**ATELIER SUR LA MISE EN OEUVRE DU SYSTEME AMBEX ISSU DE
L'AMENDEMENT N°3 -7ème édition**

Dakar (Sénégal), du 18 au 20 Mars 2014

Point N°4 de l'ordre du jour :

Echange des OPMET (METAR, SPECI, TAF, SIGMET et AIREP)
dans la zone de responsabilité de l'IROG de Dakar : Forces et Faiblesses.

Présenté par la BRDO de Dakar

RESUME

Cette note, présente les forces et les faiblesses de l'échange des OPMET dans la zone de responsabilité de Dakar et la mise en œuvre du nouveau Système AMBEX, issu de l'Amendement N°3, 7ème édition d'octobre 2013.

1 Introduction

La disponibilité des OPMET dans la Région AFI en général, et particulièrement en Afrique occidentale et centrale, demeure toujours une préoccupation pour les usagers que sont les compagnies aériennes, qui ne cessent de faire des réclamations auprès du Centre de compilation de Dakar.

Suite au manque d'OPMET réguliers de la FIR Robert :

Freetown (**GFLL**) ;

Conakry (**GUCY**)

Guinée Equatoriale : Malabo (**FGSL**) et Bata (**FGBT**) ;

Nigeria : Abuja (**DNAA**), Kano (**DNKN**) et Lagos (**DNMM**) ;

pour ne citer que ces aérodomes, **DHL**, Royal Air Maroc (**RAM**) et Air France (**AF**), avaient interpellé plusieurs fois l'IATA pour s'en plaindre.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du nouveau manuel AMBEX, la plupart des centres ne l'ont mis en œuvre que partiellement, ce qui rend impossible le contrôle effectué au niveau de la BRDO de Dakar.

2. Discussions

2.1 L'annexe **A**, montre la situation globale d'échange des OPMET au dernier trimestre de 2013 (**Octobre, Novembre et Décembre**). Dans ce tableau, il apparaît que des Etats, ont déclaré parfois plusieurs aérodomes

comme opérationnels, pendant qu'ils ne fournissent régulièrement que les OPMET de l'aérodrome principal seulement. Il s'agit du Mali, du Nigéria, de la Mauritanie, de la République Démocratique du Congo et du Sénégal, le Togo et le Tchad. Pour le Nigeria, il est noté deux centres de compilation pour les METAR et les TAF. Il s'agit de DNKN et DNPO. En ce qui concerne les SIGMET, deux centres les diffusent DNKN (Kano) et DNMM (Lagos).

L'annexe **B**, montre les résultats des contrôles de régularité, de conformité et de disponibilité des OPMET des aérodromes de la région AFI calculés conformément à l'Appendice **F**, du Manuel AMBEX. Pour ce qui concerne les AIREP, les messages échangés sont reçus des Compagnies fréquentant la FIR Dakar notamment **LH**, **AFZA** (SAA), **EUROPA** (EU), **Emirat** (EK). Ces AIREP sont reçus de Toulouse.

3. Mesures à prendre par la Réunion

3.1 La réunion est invitée à prendre les Décisions et Recommandations nécessaires pour l'amélioration de l'échange des OPMET dans notre région et la mise en oeuvre définitive du catalogue des Bulletins de chaque BCC, conformément au nouveau manuel AMBEX.

MERCI DE VOTRE ATTENTION